



AVIS PUBLIC OUVERTURE DES MODULES DE JEUX

Conformément aux consignes du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé publique, la municipalité de Brébeuf autorise de nouveau l'accès aux modules de jeux dans ses parcs.

Il est demandé aux parents de laver ou désinfecter les mains des enfants avant et après l'activité dans les modules. La vigilance des parents est requise pour assurer le respect de la distanciation sociale de deux mètres avec les autres enfants et éviter que les jeunes ne portent leurs mains à leur bouche ou à leur visage, ni que leur bouche n'entre en contact avec les modules.

La municipalité rappelle également que les blocs sanitaires ainsi que les fontaines à boire sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Il est donc requis de s'approvisionner en eau avant de quitter son domicile.

DONNÉ À BRÉBEUF, ce 8 juin 2020

Pascal Caron
Directeur général